



*Présidence*

6051-05-2026-PPN

NOUVELLE-CALÉDONIE

ASSEMBLÉE DE LA  
PROVINCE NORD

B.P. 41 – 98860 KONÉ

☎ : (687) 47.71.40

@: [presidence@province-nord.nc](mailto:presidence@province-nord.nc)

Koné,

Le 11 février 2026

**COMMUNIQUE**

A quelques jours de la rentrée scolaire 2026, chacun se presse pour effectuer les dernières démarches nécessaires garantissant, pour chaque élève, un retour sur les bancs de l'école, serein, réussi et nécessaire.

La Province Nord rappelle, à cet effet, la date prochaine du lundi 16 février prochain, parfois différenciée selon certaines déclinaisons propres à certains établissements scolaires, et souhaite une excellente année scolaire à chaque élève ainsi qu'à toute la Communauté Educative.

L'Enseignement est une compétence partagée entre la Nouvelle-Calédonie, les Provinces, les Communes et nos partenaires des Enseignements Privés.

La Province Nord tient à réaffirmer l'importance de la scolarité, d'ailleurs obligatoire jusque 16 ans révolus. Elle assure la population d'un accueil de chaque élève dans ses établissements publics primaires et encourage les parents, en cas de difficulté rencontrée, notamment à l'annonce de la fermeture de certains établissements, dans le respect de leur choix et libre arbitre, à se rapprocher des Services provinciaux ad-hoc.

Aucun enfant ne sera laissé sur le bord du chemin... Nos Directeurs d'établissements, dans nos Communes, restent disponibles à cet effet.

La 1ère vice présidente  
de l'assemblée de la  
province Nord

NADEÏGE FAIVRE